

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013  
N°5 CESSION D'UN APPARTEMENT 25 BIS FAUBOURG NEZIN

DEPARTEMENT  
DE LA SAVOIE

DCM-2013-132  
N° 5

ARRONDISSEMENT  
DE CHAMBERY

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE CHAMBERY

VILLE DE  
CHAMBERY

OBJET : CESSION D'UN APPARTEMENT 25 BIS FAUBOURG NEZIN

SEANCE DU 22 juillet 2013

L'an deux mille treize et le 22 du mois de juillet à 18H30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Mme Bernadette Laclais, Maire.

Présents : 27

Danièle Bac-David, Pascal Barbe, Pierre Béranger, Louis Besson, Françoise Bovier-Lapierre, Hadjira Caba, Angela Caprioglio-Hisler, Marie-Thérèse Chassery, Sophie Coquemer, Michel Dantin, Xavier Dullin, Henri Dupassieux, Claude Fachinger, Michèle Ferrer, Charline Galea, Michel Haudry, Michel Julien, Bernadette Laclais, Luc Letoffe, Brigitte Masson, René Mathieu, Claudine Mourier, Laurent Ripart, Jean-Pierre Ruffier, Jean-Claude Trotel, Loïc Varnet, Marc Vilain

Absents : 3

Nicole Guilhaudin, Hugues Manouvrier, Corinne Townley

Délégations de Vote : 15

Yves Barboussat a donné pouvoir à Claudine Mourier, Françoise Dornier a donné pouvoir à Danièle Bac-David, Guy Fajeau a donné pouvoir à Sophie Coquemer, Jacques Garbolino a donné pouvoir à Bernadette Laclais, Xavier Guedel a donné pouvoir à Loïc Varnet, Houria Hedli a donné pouvoir à Michel Julien, Isabelle Herlin a donné pouvoir à Marc Vilain, Bernard Hofbauer a donné pouvoir à Jean-Pierre Ruffier, Claudine Laforgue-Durand a donné pouvoir à Angela Caprioglio-Hisler, Juliette Lehmann a donné pouvoir à Michel Haudry, Leïla Oufkir a donné pouvoir à Louis Besson, Christiane Bollon a donné pouvoir à Michel Dantin, François Cochot a donné pouvoir à Claude Fachinger, Isabelle Huni-Cordier a donné pouvoir à Xavier Dullin, Sylvie Koska a donné pouvoir à Françoise Bovier-Lapierre

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et M. Loïc Varnet, ayant été nommé(e) secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013  
N°5 CESSON D'UN APPARTEMENT 25 BIS FAUBOURG NEZIN

Rapport de Marie-Thérèse Chassery

Par déclaration d'intention d'aliéner du 23 avril 2013, la Ville de Chambéry a reçu notification de la vente d'un appartement, d'une cave et d'un garage adressés 25 bis Faubourg Nézin et cadastrés section BR n° 238 - 452 et 404, pour un montant total de 140 000 euros, frais d'agence compris (5 000 €).

Après étude, il est apparu que ces biens sont situés dans le secteur du projet d'aménagement et de renouvellement urbain du Faubourg Nézin.

La Ville a donc acquis par voie de préemption lesdits biens au prix indiqué dans la déclaration d'intention d'aliéner.

Il est convenu que la Commune cède à Chambéry Alpes Habitat l'appartement ainsi que la cave, une fois le transfert de propriété effectif, pour un montant de 130 000 €, auxquels seront ajoutés les frais notariés liés à l'acquisition par la Ville.

La Commune conservera la propriété du garage.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs de bien vouloir retenir les conclusions suivantes :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- 1) Décide de la cession de l'appartement et de la cave sis 25 bis Faubourg Nézin au profit de Chambéry Alpes Habitat, au prix de 130 000 €, à majorer des frais d'acte relatifs à l'acte initial ;
- 2) Autorise le Maire, ou son représentant, à signer l'acte authentique correspondant ainsi que tout document y afférent ;
- 3) Impute la recette au budget 2013 de la Commune.

Nombre de Conseillers	
- en exercice :	45
- présents :	27
- délégations de vote :	15
- absents :	3

**Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité**

Le Signataire, soussigné, certifie que cette délibération a été affichée en extrait à la porte de la Mairie.

Le Maire  
Bernadette Laclais